

Le secteur bancaire européen : socle de stabilité et de prospérité, levier de notre souveraineté.

I. Propos liminaire

1. Salutations et remerciements

Bonjour à toutes et à tous,

Avant toute chose, permettez-moi, Monsieur **Robert Ophèle**, de vous remercier pour votre invitation. Nous nous rappelons de vos hautes fonctions exercées à la Banque de France, à l'ACPR ou à l'AMF.

C'est un honneur d'être l'invité du Centre des Professions Financières. **Le Crédit Mutuel, comme la Fédération bancaire française sont fiers de soutenir votre association.** En permettant le dialogue entre différentes professions qui ont la finance pour point commun, incluant des enseignants et des étudiants, vous contribuez directement à la bonne compréhension de notre action.

Pour mon intervention, je tâcherai de m'inspirer de la rigueur et de la pédagogie chères à vos publications. Vous le savez comme moi, certains sujets « bancaires » peuvent sembler complexes, techniques, quand il s'agit de réglementation par exemple. Ils ont pourtant une incidence directe sur le quotidien des Français, sur la vie des entreprises, même s'ils sont parfois ignorés, mal compris voire caricaturés. Car au fond, ils révèlent une dimension trop négligée du système bancaire français : sa dimension de bien commun, les économistes que vous êtes parleraient plus volontiers d'externalités positives, je préfère assumer les mots de bien commun ou d'utilité collective.

2. Le contexte de mon intervention : « la souveraineté » est redevenue centrale

La « souveraineté » est redevenue centrale mais attention à ne pas la réduire à sa dimension de puissance. Une souveraineté, c'est avant tout un choix collectif autour d'un destin choisi.

Le mot « souveraineté » est sur toutes les lèvres aujourd'hui. Penser que l'Europe peut vivre prospère en désinvestissant sa propre souveraineté est une gageure.

Le cadre de la réflexion a été parfaitement dessiné par le premier ministre canadien Mark Carney à Davos en janvier dernier : « la rupture de l'ordre mondial, la fin d'une fiction agréable et le début d'une réalité brutale où la géopolitique des grandes puissances n'est soumise à aucune contrainte ». Lors de la conférence sur la sécurité à Munich le 15 février, Christine Lagarde a quant à elle parlé de « se préparer à la fragmentation géoéconomique »¹.

Ainsi, la France, l'Europe et nos entreprises sont confrontées à des défis nouveaux : une concurrence internationale plus soutenue, des besoins d'investissements massifs notamment pour lutter contre le dérèglement climatique qu'il ne faudrait ni oublier, ni négliger, un changement de logiciel pour adapter nos instruments.

La réponse à ce basculement a pour moi un nom : l'Europe. Alsacien né l'année de la signature du Traité de Rome, j'ai baigné dans l'espoir de la construction européenne. Cet espoir, je l'ai traduit

¹ [Intervention](#) de Christine Lagarde, président de la Banque centrale européenne, à l'occasion de la conférence sur la sécurité à Munich le 15 février.

dans tous mes choix personnels, professionnels et même associatifs : comme président de la fédération française de cyclisme, j'ai milité pour le cyclisme européen et la lutte contre le dopage à ce niveau. Je crois à l'Europe des producteurs, des entreprises et du dialogue social, celle du marché commun et du marché unique. Surtout, je crois à l'Europe souveraine et humaniste, ambitieuse et solidaire, innovante et soucieuse de toutes et tous. Celle de la monnaie unique et de la protection des données personnelles, de la solidarité avec les agriculteurs, les pays d'Europe centrale et orientale, les pays moins avancés, aujourd'hui celle de la défense et de la lutte contre les nouveaux monopoles que sont les grandes plateformes technologiques.

Et donc à une Europe qui a aussi la conviction que la puissance économique ne vaut rien sans cohésion sociale. Une Europe des valeurs humanistes, du respect du droit, de la protection de l'environnement, de la construction du consensus par le dialogue, ce qui ne veut pas dire mettre sous le tapis les désaccords ni jeter un voile pudique sur les rapports de puissance.

Pour renouer avec cet idéal, le secteur bancaire, notamment français, est un atout majeur. Ce n'est pas un simple rouage technique de l'économie. C'est une infrastructure critique, au même titre que l'énergie, les transports ou la défense. Il conditionne notre capacité collective à résister aux chocs, à investir dans l'avenir, à transformer notre économie et à préserver notre modèle social.

Solide et dynamique, relationnel et territorial, innovant et soucieux de servir tous ses clients, notre secteur incarne également une expertise reconnue. En France, nos entreprises créent de l'emploi avec plus de 370 000 salariés qualifiés, investissent dans nos territoires, et génèrent des revenus fiscaux essentiels au financement de nos politiques publiques. A l'international, il est porté par des groupes qui sont solidement implantés à l'étranger et participent au rayonnement économique de notre pays.

II. La solidité des banques : une force éprouvée, un modèle unique

Les résultats 2025 portent un nom : la solidité. Qui permet au système bancaire français de tenir son rôle dans chaque crise, grâce à trois piliers essentiels.

1. Le modèle de banque universelle

Nos établissements accompagnent l'économie à plusieurs niveaux et sur plusieurs cycles : banque de détail pour les ménages, banque des entreprises pour soutenir l'investissement et la trésorerie, financements spécialisés, gestion d'actifs pour orienter l'épargne vers les grands projets d'avenir, et banque de financement et d'investissement pour sécuriser les émissions, la couverture des risques et l'accès aux capitaux.

Cette diversité répond à une logique industrielle. Elle est fondée sur la complémentarité des métiers, la mutualisation des infrastructures et des risques et la capacité à servir des clientèles différentes, dans des territoires différents, avec des besoins différents. Elle rend le système plus résilient, car les revenus ne dépendent pas d'un seul moteur : lorsque l'activité de crédit ralentit, la collecte, les services, l'assurance, ou la gestion peuvent amortir le choc, et inversement. Elle permet aussi de mieux répondre aux priorités européennes, en canalisant l'épargne abondante vers le financement de l'économie réelle, de la transition énergétique et de l'innovation, tout en accompagnant la montée en puissance des entreprises sur un marché intégré.

2. Mutualisme et capitalisme se conjuguent pour l'efficacité collective.

« Unis dans la diversité » pour reprendre la devise de l'Union européenne : des grands groupes capitalistes, des grands réseaux coopératifs et mutualistes, mais également des acteurs spécialisés,

et, de plus en plus, de nouveaux entrants numériques. Dans un esprit de saine concurrence, nous savons, chacun à notre manière, être innovants pour nous adapter à la diversité des besoins de nos clients.

Permettez-moi de souligner particulièrement la force du modèle mutualiste. Cela ne vous étonnera pas, ma conviction profonde est que les banques mutualistes constituent un atout essentiel tant par leur solidité que par leur performance car le modèle permet, plus que nul autre, de penser et d'agir sur le temps long.

J'ai la conviction qu'il y a un besoin immense de mutualisme aujourd'hui, parce que ce modèle est capable d'innover et d'agir au service de l'intérêt de la société. Notre modèle ne vise pas l'accumulation de profits, mais une transformation collective autour d'un projet démocratique.

Je suis convaincu qu'il permet de prendre plus de risques, de conduire des stratégies à long terme et d'investir en conséquence... sans pour autant nuire à l'efficacité économique. L'exemple du Crédit Mutuel est éloquent : alors que le profit n'est pas un objectif en soi pour nous, nous sommes la banque française la plus efficace et la plus solide, ex aequo avec BNP Paribas. Notre performance va de pair avec notre solidarité.

Notre modèle non centralisé fonctionne, il fonctionne même très bien et il est une alternative solide, efficace et rentable face au modèle capitaliste dominant.

Autrement dit, la force du modèle bancaire européen tient à cette combinaison rare : une offre universelle, adossée à une diversité d'institutions et de modèles, qui permet d'allier proximité, puissance de financement et capacité d'adaptation.

3. Une supervision de qualité, malgré la tentation du micro-management

Le troisième pilier de notre stabilité se sont nos règles prudentielles exigeantes et la rigueur de notre supervision bancaire. La compétitivité du secteur bancaire européen est indispensable à notre souveraineté économique. Mais, vous le voyez, je ne tombe pas dans la tentation de dénoncer la supervision au nom de la compétitivité et de la simplification. Mais je sais aussi que la réussite du système bancaire européen et les externalités positives qu'il génère pour notre économie et notre société reposent sur une alliance efficace entre les banques et les superviseurs. Les oppositions stériles et le micro-management ne font que des perdants.

Nous avons besoin d'un superviseur qui ait plus l'esprit de finesse que de géométrie, sache résister au « one size fits all » et connaisse intimement chaque établissement pour lui imposer un cadre adapté à la réalité de sa situation et de ses risques. Les banques européennes, à la différence des banques américaines, appliquent Bâle III et ne connaissent pas de sinistres.

L'enjeu aujourd'hui, au-delà du mandat de garantir la sécurité et la stabilité du système, c'est d'assurer le financement de l'économie réelle, sans immobiliser inutilement des fonds propres. On estime les exigences supplémentaires fixées par le superviseur, sur un échantillon de quinze banques, entre 2021 et 2024, à plus de 100 milliards d'euros. Cela représente un potentiel de financement bloqué pour l'Europe d'environ 1 500 milliards d'euros.

Notre modèle de banques universelles permet un financement performant et pérenne de notre économie au service des Européens. C'est le cas par exemple pour le financement de l'immobilier qui s'appuie en France sur un modèle remarquable de crédit à taux fixe et d'accès de tous à la propriété. Pourtant, nous faisons face en la matière à des exigences prudentielles et réglementaires

qui nient le modèle efficace du crédit immobilier français. Cela rendra le crédit immobilier de plus en plus complexe et in fine pénalisera notre système à taux fixes au profit de taux variables bien moins protecteur pour les ménages. Il faut défendre notre modèle !

Pour ce qui est du mandat de la BCE et de celui des autorités bancaires (SSM et EBA en anglais), nous avons donc besoin d'un pilier complémentaire : celui du financement bancaire de l'économie, au service de sa compétitivité. Pas une compétitivité qui affaiblit en divisant, mais une compétitivité qui stimule et dynamise une économie dont le moteur risque sinon de tourner durablement au ralenti et de créer des dissensions sociales.

III. La prospérité : financer l'économie réelle et les transitions

Au total, plus de 1 400 milliards d'euros de crédits aux entreprises sont engagés en France, soit une hausse de +62 % en 10 ans. Chaque mois, en 2025, ce sont près de 30 milliards d'euros qui financent nos entreprises, grandes, moyennes et petites. Soit 1 milliard d'euros par jour utiles pour l'avenir de notre pays. À l'inverse, la dette publique française progresse d'environ 500 millions d'euros par jour... Les banques font le choix de l'avenir. Je ne compare pas ici ce qui n'est pas comparable et je sais les rôles respectifs de l'Etat et des entreprises, mais j'appelle chacun à mesurer ici le mouvement et la dynamique des entreprises.

Durant les crises qui ont fait suite à la période Covid – énergétique, inflationniste, géopolitique – les banques ont été au rendez-vous. L'exemple du secteur de la défense l'illustre. Les banques françaises accompagnent de longue date l'industrie de défense française et européenne, et nous ne l'avons pas découvert au moment de l'invasion de l'Ukraine.

Au 30 juin 2025, les six plus grandes banques françaises ont accordé 45 milliards d'euros de financement aux entreprises de défense françaises, soit +75% depuis 2021 et déjà + 22% sur le 1^{er} semestre. Pour les autres entreprises européennes de défense, il faut ajouter 22 milliards d'euros.

Ces chiffres montrent la capacité des banques françaises à soutenir l'effort pour la défense dans un contexte qui nécessite une réponse européenne.

Autre enjeu essentiel à nos yeux, la lutte contre le dérèglement climatique et le financement de la transition énergétique car la prospérité ne peut se concevoir dans un monde qui ne favoriserait pas une croissance durable et inclusive. La France pourrait connaître une hausse des températures de +2,7°C d'ici 2050. Et 2050, c'est demain dans notre métier.

Le montant des crédits verts et durables à leurs bilans augmente de 27% en un an, passant de 372 Mds€ en 2023 à 471 Mds€ en 2024. En parallèle, l'exposition des banques françaises au secteur des hydrocarbures diminue de 15% en 2024 pour descendre à 37 Mds € (0,36% du total bilan). Aujourd'hui, pour 1 € de financement de la production d'énergies fossiles, 2,6 € financent les EnR ou plus de 12 € financent les crédits verts et durables.

IV. La souveraineté financière : un enjeu géopolitique, économique et social, pas un concept abstrait

La souveraineté économique européenne est indissociable de notre capacité à financer nos priorités et à le faire au bénéfice de toutes et tous. Elle ne se limite pas à réduire certaines dépendances extérieures ni à renforcer la compétitivité de quelques acteurs européens. Elle doit reposer sur une architecture cohérente alliant maîtrise des infrastructures, capacité d'allocation de l'épargne, solidité

des intermédiaires financiers et confiance des citoyens. Et cette confiance des citoyens et de l'économie, elle ne se décrète pas. Nous avons besoin pour cela d'une vision prospective et d'un cadre qui favorise la stabilité et la prospérité. Cela passe notamment par un cadre économique et fiscal solide.

En France, d'abord. La situation des finances publiques françaises est préoccupante. Les banques françaises ont contribué en 2024 à hauteur de plus de 22,3 milliards d'euros aux finances publiques de l'Etat (en hausse par rapport à 2023). C'est plus que le total des budgets cumulés des ministères des sports, de l'Europe et de la justice pour 2026 qui se chiffre à 20,5 milliards d'euros.

Taxer le « Made in France », avec la prolongation de la surtaxe d'impôt sur les sociétés, c'est pénaliser des acteurs qui localisent leurs emplois et leurs revenus en France, et in fine fragiliser notre souveraineté économique. C'est aussi revenir sur des engagements pris et générer de l'instabilité pour les entreprises. Avec un taux d'IS à 36,13 %², nous sommes très au-dessus de tous les pays de l'OCDE (moyenne de 24,1 %).

À trop les taxer les entreprises, il risque surtout d'y avoir des effets négatifs : sur la croissance, sur l'investissement, sur le pouvoir d'achat, sur l'emploi et donc in fine également sur le rendement attendu de l'imposition. L'Etat doit retrouver une vision cohérente sur 3 ans, 5 ans, 10 ans. Ce n'est pas juste une lubie, c'est un impératif pour assurer de la stabilité de notre économie.

En Europe, également, certains projets apparaissent contreproductifs pour notre souveraineté. Le premier projet européen sur lequel je souhaite revenir est **l'euro numérique de détail** qui, partant d'un mauvais diagnostic, aboutit à une mauvaise solution. Fait significatif, la Banque Centrale Européenne est à rebours de toutes ses collègues internationales.

En effet, ce projet d'euro numérique de détail, qui ne pourrait se concrétiser au mieux qu'en 2029, est une erreur stratégique et politique qui ne réglera pas ce problème de la souveraineté européenne dans les paiements et n'imposera pas l'Euro comme monnaie internationale. Ce n'est pas non plus une réponse au développement des stablecoins. La vraie priorité, trop négligée, c'est de développer un euro numérique de gros et de favoriser les dépôts tokenisés et les stablecoins en euro. Ce sont aujourd'hui des sujets majeurs. Si nous voulons offrir une vraie alternative crédible au dollar US, c'est en ce sens que nous devons aller.

A tout le moins, si l'Europe persistait dans l'euro numérique de détail, il faudrait prévoir d'utiliser les infrastructures existantes (notamment celles du virement instantané qui fonctionne très bien), d'obliger de transiter par des solutions européennes et de limiter la détention d'euro numérique. Il nous faut absolument éviter sur ce projet de « marquer un but contre notre camp ».

Si l'on cherche un « Airbus européen des paiements », il faut d'abord s'appuyer sur une infrastructure et des usages qui existent, mais que l'on doit industrialiser pour passer à l'échelle (paiement instantané et Wero). Une nouvelle forme de monnaie n'est pas la réponse au défi actuel, et elle risquerait de concurrencer inutilement des solutions européennes en cours de déploiement et même de ralentir la mise en œuvre d'une solution efficace.

Le deuxième projet qui fait l'unanimité contre lui, y compris auprès des assureurs, est le projet de règlement sur l'accès aux données financières (FiDA). Sous prétexte de stimuler une concurrence, déjà vive en Europe, ce texte obligeraient les banques et les assureurs européens à livrer les données de nos clients aux grandes plateformes américaines ou asiatiques.

Ce texte - qu'Elon Musk, Mark Zukerberg et Jeff Bezos auraient pu écrire - donnerait aux Big Techs américaines une ouverture encore plus large aux données financières, et notamment aux données clients qui figurent dans les livres des banques et des entreprises d'assurance.

Autoriser que des données sensibles puissent être transmises à des tiers extra-européens d'un simple clic est un non-sens, totalement contraire aux valeurs humanistes européennes de protection des données personnelles

Les données financières sont sensibles, stratégiques. Leur ouverture à des acteurs extra-européens est extrêmement dangereux.

Ce projet est symptomatique d'un agenda européen qui n'a pas appuyé sur le bouton « actualiser ». Son abandon pur et simple doit s'imposer de lui-même, car ce projet reviendrait à mettre en péril la souveraineté de notre continent.

L'Europe, communauté de droit et de justice, doit être au service des Européens, de la personne et du progrès humain, social et économique ; elle doit avoir une vraie vision, fidèle à ses pères fondateurs, et arrêter de se lancer sans cesse dans de nouvelles réglementations inutiles, voire coûteuses et inefficaces. Il nous faut changer de logiciel en Europe.

V. L'Europe à l'heure des choix

L'Europe est donc à un carrefour. Soit elle assume que son secteur bancaire est un atout souverain, et elle lui donne les moyens d'agir. Soit elle freine son développement et dans ce cas, elle perdra sa capacité à décider de son destin.

Je veux croire que nos représentants politiques feront les bons choix, autour de trois objectifs.

1. Un impératif : simplifier

Simplifier passe évidemment par la suppression de réglementations inutiles, mais le plus simple serait tout simplement de viser la prévisibilité – pour ne pas dire la stabilité.

Nous avons besoin de stabilité. Lorsqu'une réglementation a été adoptée, et qu'elle est entrée en vigueur, la détricoter est très coûteux et parfois totalement inefficace.

De même, le reporting n'est pas une fin en soi, c'est un moyen. Il faut se concentrer sur l'essentiel en étant plus frugal, plus digeste.

La transition écologique par exemple ne peut pas se résumer à une liste de cases à cocher dans un rapport annuel. Ce n'est pas la bonne méthode, ni pour embarquer, ni pour contraindre. Encourager fiscalement l'innovation écologique et sociale serait une voie autrement plus efficace.

2. Réviser le mandat des autorités pour qu'elles visent le financement compétitif de l'économie et la solidarité

La montée en puissance des banques américaines, qui dépassent 54 % de parts de marché en banque d'investissement en Europe, pose un enjeu de souveraineté. A quand la préférence européenne pour le secteur financier ?

En ce qui concerne les banques, la supervision européenne poursuit son action comme si le contexte économique et géopolitique n'avait pas évolué. Aux États-Unis, l'approche est différente. Le superviseur intègre pleinement les enjeux de compétitivité et d'innovation, pour ne pas dire de guerre idéologique et commerciale. Or ce sont précisément la compétitivité et l'innovation qui

permettent, in fine, de renforcer la performance et la solidité des banques - et donc la sécurité du système financier dans son ensemble.

La consultation lancée le 11 février par la Commission européenne sur la compétitivité du secteur bancaire peut constituer une occasion d'aligner les planètes. Il nous faut un cadre réglementaire et de supervision plus efficace et plus cohérent pour permettre aux banques de déployer avec plus d'efficacité les capitaux et de soutenir la prospérité de l'Europe à long terme. Ce chemin passe notamment par une révision du mandat de la BCE, du SSM, de l'EBA.

[3. Avancer ensemble en Européens](#)

L'Union de l'épargne et de l'investissement est un exemple de souveraineté par les actes, afin d'éviter que certaines entreprises européennes ne soient contraintes de se tourner vers les marchés anglosaxons pour lever les capitaux nécessaires à leur croissance.

Conclusion

Notre modèle bancaire est une chance. Il allie stabilité, performance et solidarité. Il a fait ses preuves. Ne le sacrifions pas sur l'autel des dogmes ou des intérêts court-termistes.

La prospérité de demain se joue aujourd'hui. Dans un monde où la révélation des vulnérabilités géoéconomiques nous oblige à l'action, l'Europe doit être une source de stabilité, pour nous-mêmes et dans le monde. Donnons à nos banques les moyens de financer l'Europe puissante, verte, solidaire et souveraine que nous voulons.

Je vous remercie.

Intervention de Daniel Baal, Président de la FBF et du Crédit Mutuel, lors du débat organisé par le Centre des Professions Financières, au Cercle de l'Union Interalliée à Paris, le 18 février 2026. Seul le prononcé fait foi.